



Mercredi 11 janvier 2023

Lancement du premier Conseil municipal des enfants d'Annemasse

Durant le mois de décembre, les élèves des écoles La Fontaine, Marianne Cohn et La Chamarette ont pu élire leurs représentants parmi les 50 enfants de CM1-CM2 qui s'étaient portés candidats. Le mercredi 14 décembre 2022, Christian Dupessey, Maire d'Annemasse, a annoncé le résultat de ces élections, dévoilant le nom des 14 enfants élus. Le conseil tient aujourd'hui sa première réunion, marquant officiellement le lancement du Conseil municipal des enfants (CME) d'Annemasse.



École La Fontaine : Ziad ABOU SERIE, Maya CONTE, Drita EMURLLAHU, Farah HAJJI et Maedine ISSIAKHENE.

École Marianne Cohn : Joumana BEROUAKEN, Pape DIOUF, Aya GOURMALA, Ali-Frederico HAMADE, Soujoud MABROUK et Nayla MUSTAFIC.

École La Chamarette : Léa LOISEAU et Nina MAKZUME.



CONTACT

MELISSA ROLDAN

Chargée de communication

04 50 95 07 00 - Poste 3094

melissa.rolدان@annemasse.fr

Constitution et fonctionnement du CME

Élus pour une durée de 2 ans, les jeunes conseillers ont pour mission de proposer et de mettre en place des actions concrètes visant à améliorer le territoire des Annemassiens avec l'accompagnement des élus et des services de la Ville.

Les 14 enfants élus pour former le CME proviennent des écoles élémentaires La Fontaine, Marianne Cohn et la Chamarette. Les prochains conseils seront ensuite élargis aux autres écoles de la ville. Les élèves de cycle 3 (CM1-CM2) ont été ciblés, un choix qui s'explique par « la concordance avec le programme scolaire et la nécessité d'avoir dans le CME des enfants suffisamment matures pour écouter les autres, construire leur pensée et exprimer une opinion », indique Myriam Annonier, coordinatrice PEDT (projet éducatif territorial).

Le CME est piloté par Céline Mugnier, Conseillère municipale en charge du Conseil municipal des jeunes et de l'éducation civique des jeunes, et Myriam Annonier. Quentin Pioffet, responsable d'équipe périscolaire à Marianne Cohn, animera et construira les projets avec les enfants.

Lancement du conseil

La première réunion prend place aujourd'hui, le mercredi 11 janvier 2023. Elle démarra par une investiture présidée par M. le Maire, au cours de laquelle les jeunes conseillers se verront remettre l'écharpe tricolore. Des élus seront présents pour soutenir les enfants dans leur engagement et pour partager leur expérience. Quentin Pioffet animera la suite de la séance autour de la rencontre des enfants.

Le CME se réunira ensuite un mercredi après-midi par mois hors vacances scolaires. Les séances plénières, au nombre de 2 à 3 par an, seront présidées par Monsieur le Maire en présence d'élus et se dérouleront dans la salle du conseil de l'Hôtel de Ville.

Former les citoyens de demain

Cette démarche s'inscrit dans le cadre du projet éducatif territorial (PEDT) engagé par la Ville d'Annemasse, dont l'un des objectifs est de développer chez les enfants le goût et la capacité de vivre et d'agir ensemble. En tant qu'outil d'éducation à la citoyenneté, l'objectif du CME est de former les citoyens de demain engagés et responsables. Il repose sur la reconnaissance de la capacité de l'enfant à exprimer des opinions utiles pour la collectivité et à agir sur son territoire de vie.

Plus largement, le CME renvoie aux finalités de l'Éducation telles qu'elles sont exposées dans l'article 29 de la *Convention internationale des droits de l'enfant* adoptée en 1989 : « favoriser l'épanouissement de la personnalité de l'enfant », « inculquer à l'enfant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales » et « préparer l'enfant à assumer les responsabilités de la vie ». La création d'un Conseil municipal des enfants était inscrite dans le programme politique de la municipalité.